

\$1,000,000 ; les produits des mines, de \$3,200,000, et les produits des forêts, de \$4,000,000 ; soit en tout \$17,500,000 de plus que les augmentations totales dans les exportations. Aucun de ces articles n'a été affecté par le tarif de la dernière session, et si le résultat obtenu est dû à quelque politique, on peut dire que c'est à la politique établie par le gouvernement qui a précédé celui des honorables membres de la droite et qu'ils ont en le bon sens de suivre au lieu de la détruire. Partout où les honorables messieurs ont rempli leurs promesses, ils ont fait tort aux industries du pays. Ils n'ont pas ruiné autant d'industries qu'ils l'auraient fait autrement, parce que, comme l'a dit naïvement l'honorable député de Toronto-centre (M. Bertram), ils n'ont pas rempli ces promesses qui avaient déterminé dans le pays un manque de confiance dans la politique libérale.

Et, M. l'Orateur, la politique des honorables députés n'a pas non plus diminué les charges du pays. Voici un fait étrange qui mérite d'être mentionné. Je vois que pendant son voyage à Londres, l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries parla devant la chambre de commerce, et dans son discours fit plusieurs déclarations qu'il convient de noter. Il a d'abord reconnu toutes ses fautes de 15 ans, en affirmant, devant une réunion d'hommes d'affaires, que le pays était irrévocablement écrasé par les dettes.

Bien que l'on puisse dire que le gouvernement a, dans une certaine mesure, engagé son avenir en faisant de grandes dépenses pour le développement des immenses ressources naturelles du pays, il n'envisage pas, cependant, cet avenir avec crainte, mais avec confiance et assurance. Il croit qu'il pourra payer les engagements qu'il a pris.

Et ces dépenses avaient été faites pour le développement des immenses ressources naturelles du pays. Mais il va plus loin :

Il croit pouvoir remplir les obligations qu'il a prises ; et cette année, en rétablissant l'équilibre dans les dépenses il a donné la meilleure réponse à ceux qui l'avaient accusé d'avoir agi avec trop de hâte.

Le gouvernement a-t-il rétabli l'équilibre dans ses finances ? Le ministre des Finances avait-il certifié la chose au ministre du Commerce ? Le ministre de la Marine et des Pêcheries était-il sous l'impression qu'il faisait une campagne électorale quelque part dans l'Île du Prince-Edouard, à l'ombre de ce laurier où le méchant vient trop souvent se réfugier ? L'honorable ministre a déclaré aux financiers de Londres que cette année, le gouvernement rétablissait l'équilibre dans les finances, s'édifiant ainsi un monument impérissable.

Comment le gouvernement a-t-il rétabli l'équilibre dans les finances ? En dépensant au compte du fonds consolidé la plus forte somme qui ait jamais été dépensée dans ce pays, en encourant un déficit de \$519,981, au compte des dépenses courantes consolidées seulement. L'honorable ministre dit cependant qu'ils ont rétabli l'équilibre. Ils ont dépensé, en outre, au compte capital, \$4,000,000 et élevé la dette de plus de \$3,000,000. Et l'on déclare audacieusement aux hommes d'Etat et aux financiers de Londres que le gouvernement a rétabli l'équilibre dans les finances, s'attirant ainsi les louanges de tout honnête homme.

Mais il a été fait d'autres aveux. Parlant des causes qu'il ne pouvait expliquer, l'honorable monsieur dit qu'il a un jour existé au Canada un certain désir de voir l'avenir du Canada lié à

l'avenir des Etats-Unis. Mon honorable ami a-t-il tenté d'expliquer cela ? A-t-il étudié les causes ? Ne pouvait-il pas les chercher ? N'aurait-il pas pu les trouver dans la campagne de 1891, où lui et son parti proclamèrent une politique différentielle contre l'Angleterre et de plus intimes relations commerciales avec les Etats-Unis ?

Ici encore, mon honorable ami se réfugiant sous ce laurier met vainement la chose de côté comme trop profonde pour sa puissance de conception.

On fait aussi dire ce qui suit à sir Louis Davies :

Il fait observer que le Canada, avec sa population peu nombreuse, a soutenu le combat de la vie sous un système d'administration fiscale qu'il n'approuvait pas. Il était libre-échangiste.

Quelqu'un a dit, l'autre soir, au cours de ce débat, qu'il n'y avait pas de libre-échangiste parmi les libéraux. C'est l'honorable député de Toronto-centre (M. Bertram), je crois. Je lui demanderai donc de reconsidérer sa déclaration. Quant un homme dit à une assemblée en plein Londres : "Je suis libre-échangiste," qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut-il dire qu'il préconise une politique de revenu au taux de 29'86 pour 100 ? Assurément non. Mais l'on pouvait créer l'impression qu'il était un libre-échangiste comme l'on comprend la chose en Angleterre, un libre-échangiste de la bonne vieille école de Cobden. La seule impression possible pouvait être qu'il approuvait la politique de son chef, sir Wilfrid Laurier, franc libre-échangiste de l'école de Cobden au point de laisser de côté la meilleure occasion qui se soit jamais offerte d'obtenir pour le Canada des relations commerciales importantes avec l'Empire.

L'honorable ministre a aussi invoqué l'argument de l'honorable ministre du Commerce, à l'effet que la politique du passé aurait été une politique différentielle contre l'Angleterre, et que la politique du gouvernement actuel était tout le contraire. Mais je vous ai démontré comment le gouvernement avait agi envers l'Angleterre. Plus tard il dit, à l'exemple de son chef :—

Que l'Angleterre nous a protégés avec son armée et ses flottes, qu'elle nous a donné les libertés civiles et religieuses, qu'elle ne nous a jamais demandé de fournir un cent, ni pour l'entretien de l'armée et de la flotte, que du fond de nos poches, nous devons maintenant au désir de resserrer les liens qui doivent attacher la mère-patrie aux colonies et que nous sommes prêts à proposer un tarif différentiel, grâce auquel les marchandises d'Angleterre seront admises à des taux beaucoup plus bas que celles de tout pays étrangers.

Maintenant, j'ignore la date de cette assemblée, car elle n'est pas donnée ici, mais je suppose que c'était probablement après—oui, c'est cela, je le vois par le contexte—après la décision des officiers en loi de la Couronne, déclarant que nous étions liés par les traités.

Or, cela ne peut signifier qu'une chose : c'est qu'après avoir constaté leur erreur, ils sont prêts, dès le commencement de cette session, à retrancher cet article du tarif pour le remplacer par un autre donnant à l'Angleterre seuls des avantages. Je mentionne la chose à l'appui de l'argument invoqué l'autre soir par mon honorable ami. Mais si nous devons croire cela, que devons-nous penser de la déclaration faite à Sheffield par le ministre des Finances ? Interrogé s'il serait fait des changements au tarif, il disait :

Nous n'aimons pas les remaniements du tarif, cela nuit aux affaires. Ainsi, bien que je ne sois pas allé aussi loin qu'aurait pu me porter mes idées de libre-